

l'école **SNES-FSU** **émancipée**

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAÎSSANT DEPUIS 1910

Action Education !

Dans les urnes et dans la rue, contre les politiques sécuritaires et anti sociales, faire remporter le mouvement social !

Le contexte électoral dans lequel ont lieu les élections internes au SNES interpelle plus particulièrement le mouvement syndical auquel nous appartenons. Depuis la rentrée, le succès des actions de grève concernant le temps de travail des enseignants et le décret De Robien a démontré que c'est encore par la mobilisation et les luttes que le mouvement syndical peut remporter des batailles. Nous n'avons encore rien gagné, mais nous avons déjà réussi à mettre l'Education, au moins pendant un temps, au centre de la campagne électorale et remobiliser nos collègues, faire admettre que l'Ecole mérite mieux que les réformes anti pédagogiques et anti sociales que le gouvernement lui assène, que les élèves méritent mieux qu'une orientation au rabais, des policiers en guise d'éducateurs, et que les personnels de l'Education et les enseignants en particulier, ont droit à une baisse de leur temps de travail et à des revalorisations salariales.

Et nous ne devons pas en rester là, c'est aujourd'hui que nous devons maintenir la pression, sans attendre la rentrée. L'action prévue par le SNES de « forum » des établissements le 23 Mai n'est **décidément pas la hauteur de ces enjeux**, il faut aller au-delà du simple slogan « à chaque établissement, son action » et faire converger les luttes dans une mobilisation nationale. Certes la période est difficile, mais le mouvement syndical et le SNES en particulier ne peuvent attendre fin Juin pour décider qu'une action forte est nécessaire : l'action commence aujourd'hui, nous devons remettre en marche la dynamique unitaire qui a si bien fonctionné en Décembre, **peser ensemble aujourd'hui dans le débat politique, car la rentrée 2007 ne peut pas se passer dans les conditions proposées par ce gouvernement.**

Nous devons mobiliser maintenant et poursuivre dès la rentrée.

Et une autre mobilisation nous attend, celle du vote interne au SNES.

Alors, pour un SNES combatif, votez et faites voter pour les listes Ecole Emancipée !

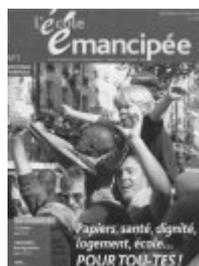
Elections internes dans le SNES du 2 au 29 Mai 2007

Comment ça marche ?

Les élections ont lieu dans chaque S1 et le scrutin est ouvert à partir du 2 au 29 Mai 2007. Les votes nationaux (orientation par tendance, vote des secrétariats de catégories) académiques et départementaux se font en même temps sauf pour les académies ayant voté avant le congrès national.

Peuvent voter tous les syndiqués à jour avant le 2 Mai 2007.

Tous les syndiqués du S1 peuvent participer à la commission qui organise et vérifie le vote.



Pour vous abonner :
L'Ecole Emancipée,
Christian BANLIAT
103, rue Pierre Audry
69009 LYON

L'EE, c'est aussi une revue ...
Abonnez-vous !

Site de l'Ecole Emancipée :
www.ecoleemancipee.org

Tous les bulletins et textes concernant l'EE dans le SNES à la rubrique Syndicats Nationaux.

Pour nous contacter :
ponvert.cecille@wanadoo.fr
stephanemoulain@wanadoo.fr
ingrid.darroman@laposte.net

Spécial Elections SNES du 2 au 29 Mai 2007

Nous présentons dans ce quatre pages des articles thématiques reprenant les positions que l'EE défend et a défendues notamment lors du Congrès National de Clermont Ferrand.

Petit bilan du thème 1

Le congrès, sur ce thème, n'a pas été inutile, puisque le texte final est bien meilleur que le rapport préparatoire : les critiques sur le loi Fillon sont plus explicites (concept d'égalité des chances, note de voie scolaire, conseil pédagogique, socle commun,...), avec une demande ferme d'abrogation. L'ambition d'un collège pour tous est réaffirmée, « sans filière ségrégative ni éviction précoce ». Des questions pertinentes sont posées sur ce que le syndicat entend par culture commune, quelles remises en question elle suppose, en particulier sur les contenus d'enseignement.

Pour autant, les insuffisances subsistent, ce qui a motivé notre abstention sur le texte.

Il est par exemple incompréhensible pour nous que la majorité du congrès refuse de baisser de manière drastique les effectifs de classes (25 en lycée, 20 en collège, et 20 en ZEP), sous

prétexte que c'est trop demander !!!

De même, un amendement proposé par l'EE (et voté par d'autres) qui proposait 3 heures de concertation incluses dans le service pour les enseignants de ZEP a été repoussé.

La majorité du SNES continue à prôner « l'égalité de dignité entre les 3 voies au lycée », refusant l'évidence du tri social opéré par l'existence des 3 types de lycée. Au sujet de la DP6 (voir article joint), le rapport préparatoire n'en faisait pas mention. Le texte final demande un bilan de ce dispositif, sans en analyser le caractère ségrégatif.

Aucun changement non plus sur la laïcité : le congrès a refusé majoritairement notre demande de nationalisation de l'enseignement privé (confessionnel ou patronal), sans voir que ce refus revient à dynamiser la carte scolaire que par ailleurs le SNES défend.

Orientation

Dans la catégorie « orientation », il n'y a pas de divergences de fond en ce qui concerne la conception du métier et les perspectives d'actions spécifiques à la catégorie entre U&A et EE. Malgré cela, les problématiques liées à l'orientation étaient fort peu évoquées dans les textes préparatoires au congrès alors que la construction identitaire des jeunes, leur avenir, devrait pourtant être au centre d'un projet fort pour l'école, projet qui devait être porté par le SNES. Or, ce projet a été le grand absent de ce congrès (le thème 1 devait pourtant porter là-dessus).

Le travail mené par U&A et EE au secteur « orientation » a abouti à l'écriture d'une motion commune, adoptée à l'unanimité par le congrès. Dans cette motion, il est ré-affirmé l'importance de la qualification de psychologue, pour les Copsy, qualification remise en cause par différents rapports (Lunel, Chauvet) sortis aux alentours du congrès. L'attachement à cette qualification est non seulement important professionnellement mais aussi symboliquement. Être psychologue plutôt que « conseiller-VRP des métiers » montre que l'on s'attache à la construction identitaire du jeune, et non pas seulement à son insertion professionnelle immédiate. La conception de l'école est à l'avenant. Paradoxalement, il est inquiétant de noter que U&A prend de plus en plus le parti d'une école axée sur l'insertion professionnelle. U&A réaffirme l'intérêt de la DP6, ainsi que de la DP3, qui permettent pourtant l'intrusion d'outils et de concepts libéraux des plus inquiétants, reconnaît toutefois certaines dérives, mais se cantonne à la nécessité de faire « un bilan » de la DP, sans la condamner. La position d'U&A sur la dp-6h ou 3h est également là pour éviter le débat de fond en salle des profs sur le traitement de la difficulté scolaire et donner des gages à une partie – minoritaire – d'enseignants souhaitant « faire sortir » certains élèves « difficiles » de la classe.

De même, il a fallu batailler ferme pour faire évoluer le texte des rapporteurs sur les dispositifs de réussite éducative qui externalisent le soutien scolaire et psychologique, notamment.

Bien que le texte affirme « les partenariats (...) visent à traiter au maximum les difficultés scolaires en dehors de l'école alors que l'Education Nationale, privée de moyens, peut de moins en moins assurer ses missions », le texte final conclut à une dénonciation de ces dispositifs, sans pour autant affirmer une condamnation ferme et un refus de travailler avec ces équipes.

Collège Unique ...

Le problème aujourd'hui, pour trouver une réponse à l'échec scolaire, est l'absence de projet éducatif du SNES. A l'EE, nous avançons fermement nos revendications d'un collège unique, ce que UA n'ose faire par soumission à « l'existant », sous prétexte de réalisme... Le SNES a tort, car hors le collège unique, point de salut !

Tout ce qui procède aujourd'hui de la diversification (la DP6, les dispositifs relais, les 3^{ème} d'insertion, l'alternance) s'avère être un complet échec : les élèves ne renouent jamais avec la scolarité dans un cursus général, parfois même cette diversification accélère leur exclusion du système scolaire. Ce n'est pas en poursuivant dans ce sens qu'on trouvera une réponse à la difficulté scolaire : multiplier les modules, les structures, les classes spécifiques, et évincer du collège une grande partie d'élèves, c'est en effet se débarrasser du problème, ce n'est pas « le régler ».

C'est en son sein que le collège doit trouver la réponse à cette difficulté (un élève, même dit « en souffrance », n'est jamais mieux qu'au collège) : pour cela, le SNES doit rompre définitivement avec la diversification sous toutes ses formes, et il doit porter un projet éducatif pour le second degré.

En s'appuyant sur les travaux effectués avec la FSU autour de la culture commune, en renouant avec des revendications en terme d'effectifs (notre amendement au sujet des effectifs – 25 par classe - a été rejeté, au congrès, sous prétexte, encore une fois, de « réalisme »), en favorisant les pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées, le SNES doit élaborer un projet qui laisse leur place à tous les élèves au collège, et leur permette d'entre dans les apprentissages. Ce projet fait cruellement défaut aujourd'hui.

Parité , renouvellement, pluralisme

DP 6

La DP6 était totalement absente des textes préparatoires au congrès : en fait, le SNES n'assume pas ses positionnements sur les voies de diversification au sein du collège. Il faut dire que c'est un échec. Au départ, le SNES a avancé son acceptation de la DP6 sous prétexte qu'elle pouvait répondre à la difficulté scolaire : ce module s'adressait de façon transitoire aux élèves âgés en voie de décrochage...

Et c'est ainsi qu'il a « vendu » l'idée à la profession, en manque de réponse, il est vrai, à la difficulté scolaire qu'elle subit avec impuissance au quotidien. Ce n'était déjà pas une solution acceptable, celle de l'exclusion et de l'orientation précoce des élèves en difficulté...

Mais aujourd'hui, la DP6 est bien pire que cela : faute de cadrage national, c'est tout et n'importe quoi : un module dont on exclut les élèves à difficultés comportementales ou scolaires, pour ne « sélectionner » que ceux qui ne posent pas « trop » de problèmes (il n'y a pas de place pour tout le monde !), ou un module qui se transforme en voie de garage, en relégation pour ceux qui s'y engouffrent, c'est selon. En tout cas, ce n'est jamais une réponse acceptable à l'échec scolaire. De nombreuses académies – et l'EE était de la bataille – ont posé le problème, ont argumenté et demandé que le SNES porte comme revendication la suppression de la DP6 : un tiers du congrès a voté l'amendement déposé en ce sens, proportion insuffisante, mais tout de même non négligeable.

La formulation retenue par les rapporteurs montre que le SNES ne veut pas admettre qu'il se trompe : « le SNES dénonce la confusion qu'entretient le ministère sur les objectifs et le public visés par ce module et exige qu'un bilan rigoureux soit fait... ». Il ne remet pas en cause la diversification, mais a bien du mal à la défendre.

Pour le SNES, confronté comme les autres syndicats depuis plusieurs années aux difficultés de syndicalisation, la question de l'intégration au sein de l'action syndicale de nouvelles générations est d'une importance absolument vitale.

Elle devrait nourrir un renouvellement profond de nos fonctionnements, conduire à nous ouvrir à de nouvelles problématiques pour nous permettre d'accueillir jeunes et moins jeunes, conformément à ce que la pyramide des âges des syndiqués exige.

Les propositions que nous portons avec constance de **limitation du nombre de mandats et de parité** ont certes trouvé cette année un écho plus important, signes de mutations nécessaires à venir. Mais au final les avancées restent minces eu égard à l'impérieuse nécessité de rapprocher la composition de nos instances de celle de notre profession. A l'inverse, le souci accordé à la seule syndicalisation

des retraités sonne comme un renoncement inquiétant.

Le pluralisme est une valeur reconnue du syndicat. Pourtant son exercice reste parfois toujours aussi difficile. Pour nous, le syndicat se portera d'autant mieux qu'il intègre en son sein de manière visible à tous les échelons de son appareil les militants des tendances minoritaires. A cet égard, révélatrice et bien triste a été le traitement appliqué à une décision récente de la FSU qui consistait à doter son secrétaire général d'adjoints dont une militante de l'Ecole Emancipée. Une partie importante des réunions de tendance U&A a été occupée à débattre de cet épineux problème pour finalement décider à une large majorité de s'opposer à une telle « dérive »...

Pourtant ce n'est ni dans le monolithisme ni dans le conservatisme de fonctionnement que notre syndicat, pas plus qu'aucun autre ne se trouvera un avenir radieux.

Le SNES et la FSU

Au sortir du congrès du Mans, si les textes qui traitent des rapports entre notre syndicat et notre fédération sont corrects, le point de départ des débats et les prises de position de plusieurs sections académiques doivent nous alarmer.

Avec les difficultés réelles de mobilisation que nous avons rencontrés ces dernières années, la tentation augmente d'une orientation de repli sur ce qui serait « l'identité du secondaire » avec pour seul objectif le maintien en tête du SNES en nombre d'adhérents et dans les élections professionnelles. Outre que dans une période de régression sociale généralisée et planifiée contre l'ensemble des services publics, contre l'éducation nationale toute entière, ce repli est d'une parfaite inefficacité sauf à s'orienter vers un syndicalisme de « gestion » des miettes que voudront bien laisser tomber les gouvernants, il occasionne une vision problématique du lien entre le SNES et sa fédération. Le SNES n'a visiblement pas encore complètement dépassé l'idée d'un « partage des tâches » où le syndicat s'occuperait des collègues et des conditions de travail tandis que la fédération se chargerait du « sociétal ». Dans ce schéma, sur les questions éducatives elles-mêmes, la fédération ne serait que la caisse de résonance des mandats du syndicat.

Un SNES tenté par le « repli » et aussi défaut d'analyse sur ce que la fédération doit devenir si l'on ne veut pas voir cet outil syndical être condamné à l'impuissance : c'est d'une fédération forte, ouverte, en construction sur de nouveaux champs de syndicalisation dont nous avons besoin. Il nous faut une FSU capable de se placer au côté des confédérations, capable de tenir tête à l'énorme force centrifuge que constitue la décentralisation, capable aussi de tenir le cap d'un syndicalisme de transformation sociale. Pour cela, le SNES doit comprendre que sa propre identité ne se construit pas à côté de celle de la fédération, pas même en complément, mais en commun avec celle-ci. Le SNES doit cesser de penser que dans la fédération, il doit se défendre et s'affirmer comme s'il y était menacé de dilution et au delà des textes et des déclarations d'intention, il doit s'engager résolument dans la construction de la fédération.

Temps de travail des enseignants et corps unique

Précarité

Hier l'échec programmé du plan Sapin, aujourd'hui la multiplication du recours à la vacation et la création du CDI : sur le front de la précarité, la situation ne fait qu'empirer d'année en année.

Face à cette dégradation continue le mouvement syndical en général, et le Snes en particulier, n'ont pas réussi à mettre en œuvre la riposte massive nécessaire pour contrecarrer cette offensive de l'idéologie libérale dans le secteur éducatif. Car il ne faut pas s'y tromper : la précarisation croissante n'a pas pour seul objectif la « souplesse » revendiquée par l'Administration ; il s'agit surtout de déstructurer au maximum le service public et de briser les solidarités collectives existant parmi ses agents.

Lors du congrès de Clermont la majorité UetA a refusé de voter une motion de l'Ecole Emancipée réclamant la titularisation de tous. L'argument employé est toujours le même : cette titularisation fragiliserait notre statut ... Soyons sérieux ! Le statut de fonctionnaire serait-il davantage fragilisé par la titularisation de quelques milliers de collègues que nous côtoyons chaque jour dans nos établissements que par le recrutement de contractuels en durée indéterminée, sorte de « titulaires non fonctionnaires » ? Evidemment pas.

C'est pourquoi face à l'idéologie de la « précarité naturelle » développée par Parisot et ses acolytes du Medef et du gouvernement il nous faut au contraire réaffirmer des revendications unifiantes et mobilisatrices :

Non à la précarité,
Titularisation de tous !

Aujourd'hui, notre syndicat doit se préoccuper de lier nos revendications sur la revalorisation salariale avec celles sur la baisse du temps de travail des enseignants et la conception du service. De plus, la réalité du travail enseignant se transforme : nous devons prendre en compte l'évolution de notre métier et notre pratique dans le temps de service, en termes de droits sociaux et d'égalité entre les personnels.

Le Congrès du SNES a adopté la revendication d'une baisse du temps de travail des enseignants à 17 heures dont deux dédiées notamment à la concertation et le travail en équipe.

Dans une perspective d'unification des corps dans un corps unique, le SNES doit aller plus loin. Toutes les études menées sur le temps de travail des enseignants

démontrent qu'actuellement, il dépasse les 40 heures par semaine, la baisse du temps de service à 17 heures est donc en deça de ce qu'il est nécessaire de revendiquer dans le cadre notamment des 35 heures auxquelles ont pu accéder les salariés depuis la fin des années 90.

A l'EE, dans la ligne de ces analyses et de l'unification des corps, nous demandons un temps de travail des certifiés aligné sur le temps de travail et la rémunération des agrégés avec 15 heures hebdomadaires dont 2 heures consacrées au travail en équipe et au suivi des élèves, afin de combiner baisse du temps de travail, revalorisation du métier et prise en compte des multiples tâches qui ne sont pour l'instant pas comprises dans le temps de service.

En ce qui concerne les questions de soutien scolaire nous demandons qu'en soient bien distingués les différents éléments : aide individuelle dans le cadre du travail normalement effectué par les enseignants avec leurs élèves, aide au devoir et aide ponctuelle dans le cadre du service public d'éducation par des personnels étudiants-surveillants ou enseignants formés dont cette mission serait comprise dans le service et accompagnement scolaire qui peut être effectué dans le cadre d'association comme l'Education Populaire qui doivent être aidés par l'Education Nationale.

Intégration des IUFM : dérèglementation

L'intégration des iufm à l'université est programmée depuis la Loi Fillon c'est cette année après des négociations à la va vite que les premiers ont été intégrés : pas de décret national fixant des règles communes sur l'ensemble du territoire, pas de garanties sur le maintien à terme des moyens financiers et humains de la formation des maîtres, moins de place pour les représentants des usagers à l'IUFM... Bref le ministère utilise entièrement l'autonomie de l'université : chaque université ayant intégré un IUFM a les coudées franches pour définir l'offre de formation ou pour utiliser une partie du budget alloué à l'ex IUFM à toute autre fin. Par contre aucune nouvelle du côté du master : la formation des enseignants intègre l'université mais n'ouvrira toujours pas droit à un diplôme reconnu nationalement à l'issue de l'année de stage. Le congrès s'est positionné pour réclamer un moratoire sur l'intégration aux universités.

L'autre vrai problème de l'intégration c'est qu'elle a été déconnectée de toute discussion sur le cadrage national de la formation. Finalement le cahier des charges qui est sorti qui va dans le sens de la remise en cause de nos qualifications et de nos statuts. En augmentant la durée du stage en responsabilité c'est la charge de travail des stagiaires qu'on augmente, plus que jamais considérés comme de simples moyens d'enseignement. De plus, en mettant en place un référentiel de 10 compétences à acquérir, le cahier des charges définit un enseignant simple technicien de la transmission du socle commun... Prof : un métier si facile à apprendre et à pratiquer ! Pourquoi, alors, nous laisser du temps pour préparer nos cours, pourquoi augmenter nos salaires ? La logique de cette réforme est bien là et le congrès nous a permis d'avancer pour obtenir des mandats clairs : l'abrogation du cahier des charges de la formation des maîtres.

Enfin, sur l'IUFM, la majorité UA du SNES s'entête sur l'élévation du niveau du recrutement : le congrès a adopté pour objectif le recrutement de tous les enseignants à master 2 (bac+5) ! Nous avons combattu cette proposition qui nie la réalité de la sélection sociale à l'université et qui fermerait de fait les portes de l'enseignement à de très nombreux jeunes qui travaillent dans la précarité pour financer leurs études.